



COMITE SYNDICAL
2 décembre 2021 - Jaujac

Ordre du jour

Actualités échanges:

Présentation du nouvel exécutif

Projet d'aménagement des sentiers du sommet du Mézenc

Projet sylvicole territorial

Décisions

Plans de coopération

Convention de partenariat avec la Compagnie des notaires d'Ardèche

Programme d'actions

Budget décisions modificatives

Préparation de l'exercice 2022 et débat d'orientation budgétaire

Points divers et dates



Le nouvel exécutif



* Monts d'Ardèche



Dominique ALLIX/ Président
Administration générale, OGS, programme LEADER, suivi des
documents de planification urbanistique (SCOT, PLUi)
Plan de coopération Bassin d'Aubenas



* Monts d'Ardèche



Patrick BÖHLE / JAUNAC

Géoparc – Plan de coopération Pays de Lamastre



* Monts d'Ardèche



Joël BOYER / UCEL

Transitions et changement de pratiques / communication / Evaluation
– Plan de coopération Val de Ligne



* Monts d'Ardèche



Alain FEOUGIER / SAINT MICHEL DE BOULOGNE
Filière bois – Plan de coopération Montagne d'Ardèche



* Monts d'Ardèche



Chloé DELEUZE DALZON/ RÉGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
Promotion du territoire/ Attractivité - Plan de coopération: Ardèche des Sources et volcans



* Monts d'Ardèche



Thierry LECLERC / FREYCENET LA CUCHE

Proximité /relations avec Haute-Loire/ Marque Parc – Plan de coopération CAPCA



* Monts d'Ardèche



Raoul L'HERMINIER / ROSIERES

Culture/Patrimoines Culturels/Conseil Scientifique/ La Trame 07 –
Plan de Coopération : Pays des Vans en Cévennes



* Monts d'Ardèche



Isabelle MASSEBEUF / RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Pierre Sèche et relations avec la CCI et la CMA – Plan de
coopération Val'Eyrieux



* Monts d'Ardèche



Francoise Rieu Fromentin/ Département de l'Ardèche
Agriculture et alimentation Plan de coopération Beaume Drobie



* Monts d'Ardèche



Catherine USALA / CROS DE GEORAND

Education au territoire et Biodiversité/Patrimoines Naturels – Plan
de Coopération : Pays Mézenc Loire Meygal

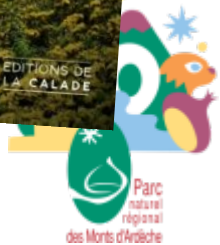


L'actualité



Nouvelle édition, Les rapaces d'Ardèche

- Guide grand public imprimé à 5000 ex.
- Synthèse de plus de 90 000 données
- Présentation des 39 espèces présentes en Ardèche dont 23 espèces nicheuses.
- Identification et biologie des espèces
- En partenariat avec la LPO et l'édition La Calade
- Financement : Département de l'Ardèche et DREAL
- Prix spécial pour les délégués du Parc : 20€ (au lieu de 25€)



Epidémie d'Aphanomyose (peste des écrevisses)

Bassin versant Gluère et Veyruègne

(Site Natura2000/ENS Eyrieux-Boutières)

Ecrevisse à pattes blanches

Inscrite à la liste rouge des espèces
menacées de France (vulnérable)

Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat
Responsabilité patrimoniale du territoire

- La Gluère : une rivière remarquable pour ses populations d'écrevisse à pattes blanches
 - Début octobre : observation d'une mortalité anormale d'écrevisses à pattes blanches
 - L'analyse des cadavres confirme le diagnostic : peste de l'écrevisse (*Aphanomyose* = champignon)
 - Epidémie entraînant une mortalité à 100 %
- > Mise en place d'un comité de suivi (DDT, OFB, FDPPMA, BEEDD, BE *Saules & Eaux*) avec pour chef de file le Parc
- Communication sur l'épidémie et les bons gestes pour la contenir (éviter l'accès à la rivière, protocole de désinfection, etc.)
 - Suivi de l'évolution de l'épidémie, recherche de son origine, poursuite de la communication (presse, radio, .etc.), construction de protocoles en vue de la mise en place de seuils anti-montaison, etc.



gchevalier@parc-monts-ardeche.fr

ardèche
LE DEPARTEMENT



Un aiglon abattu près du Mézenc

L'Aigle royal : une espèce patrimoniale des Monts d'Ardèche

Retour en Ardèche depuis 1996, suivi scientifique des couples nicheurs (balises, observation, suivi des jeunes) : suivi LPO et Parc

Seulement 4 couples sur le territoire du Parc

Un aiglon retrouvé abattu sur le massif du Mézenc, au cœur du site classé

La destruction d'espèce protégée
= délit (3 ans d'emprisonnement,
150 000€ d'amende)

⇒ **Décision de l'exécutif
d'aller en justice**



La Trame – supporteur officiel des Tiers Lieux 07!

Reprise de l'animation par le Parc en mai 2021:

Objectifs :

- Accompagner les nouveaux usages et modes de faire.
- Favoriser la dynamisation social et économique de nos territoires et leur attractivité.
- Une volonté de tisser davantage de liens entre tiers lieux et collectivités territoriales

Missions:

- Accompagner les nouveaux porteurs de projet de TL sur le territoire.
- Animer et promouvoir le réseau des tiers lieux ardéchois (env. 35 auj.).
- Veille et observatoire local / rural de ces nouvelles pratiques collectives.

Portée: départementale + participation à l'émergence d'un réseau régional.

Moyens: un soutien Etat / LEADER pour 2021-2022; 1,2 ETP + une communauté d'acteurs.



* Monts d'Ardèche

C'est quoi un tiers lieu?

- Espace ouvert et hybride, porté par une communauté d'acteurs dans lequel on vient expérimenter, partager, échanger, se rencontrer.
- Espace composé d'une ou plusieurs briques d'activités : espace de travail partagé / coworking, fablab, atelier de fabrication ou de réparation participatif, café associatif, espace de vie social, friche artistique, jardin partagé, foodlab...

D'où ça vient ?

De 3 changements sociétaux majeurs:

- Révolution numérique.
- Changement au niveau du rapport au travail.
- Changement au niveau des modes de faire et de consommer.

Ce qu'il faut retenir!

- Phénomène sociétal.
- Intérêt grandissant de la part de l'état depuis 2018.
- De « nouveaux » lieux de « vie » pour nos territoires ruraux.



Projet d'aménagement des sentiers du sommet du Mézenc

Financé par l'Union européenne – *NextGenerationEU*, France Relance Biodiversité, la Région AURA, les Départements



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT

ardèche
LE DÉPARTEMENT

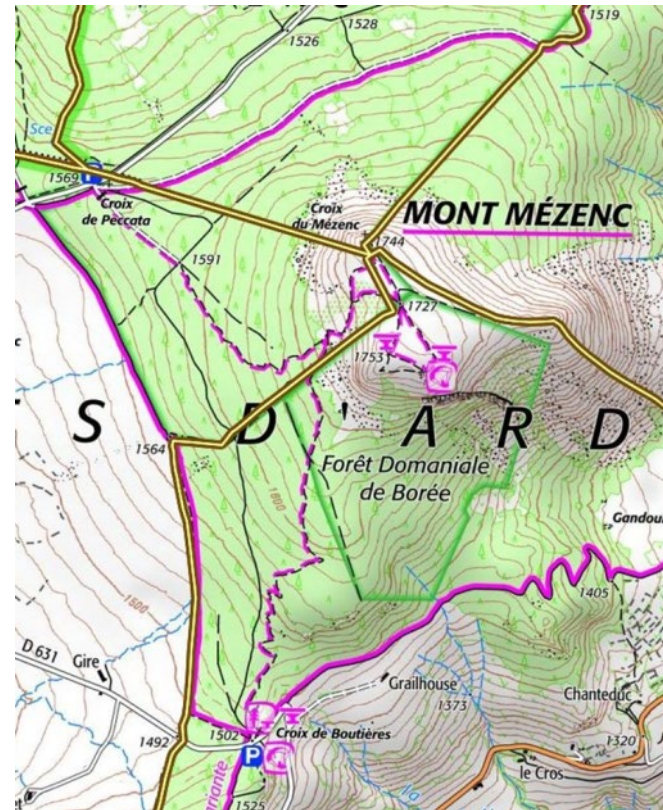


* Monts d'Ardèche

PROJET DE RESTAURATION DES SENTIERS D'ASCENSION DU MEZENC

2 sentiers d'ascension de 4 km au total :

- Depuis la **Croix de Boutières** (Ardèche)
- Depuis la **Croix de Peccata** (Haute-Loire)
- Très forte fréquentation : 50 000 visiteurs minimum/an (2/3 Haute-Loire et 1/3 Ardèche)
- Les milieux naturels sont dégradés par les visiteurs du site car ils ont tendance à sortir des sentiers devenus aujourd'hui inconfortables et impraticables par endroit
- **Objectifs partagés et validés en COPIL du site classé du Mézenc** : préserver les milieux naturels du Mézenc, dans la durée , tout en créant des conditions favorables de visite pour le public
- Budget estimé : 520 000 euros TTC
- Financements : France Relance Biodiversité, Région, Départements



Les solutions techniques proposées



Décisions



Décisions

Les plans de coopération

- Le Plan de coopération est un outil stratégique proposé par le Parc aux Communautés de communes.
- Outil « souple », feuille de route partagée sur la durée du mandat élaborée et suivie conjointement: programme d'actions sur plusieurs années et rencontres régulières.
- Le Parc s'engage sur un apport stratégique, technique et financier.
- La Communauté de communes/agglomération partenaire s'engage à mettre en œuvre la Charte du Parc à travers ses actions, et à ce titre à être le relais de l'action et de « l'esprit » Parc à son échelle.



Le plan de coopération avec la communauté de communes Val de Ligne

Le plan de coopération prévue pour la période 2021-2026, s'articule autour de 4 axes :

- **Le tourisme et la culture**
- **L'agriculture, la forêt et l'alimentation**
- **L'aménagement**
- **L'enfance et la jeunesse.**

A titre d'illustration, certaines actions relevées :

- l'aménagement du géosite des Fourniols,
- réflexions sur la prospective alimentaire (atelier participatif, candidature Plan Alimentaire Prospectif),
- participation au projet Petite ville de demain,
- intérêt pour participer aux projets Classe dehors.

Le Président propose

- **D'APPROUVER le plan de coopération présenté,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**



Le plan de coopération avec la communauté de communes Bassin d'Aubenas

Il se traduit sur la période 2021/2026 par 5 axes de coopération prioritaires :

- **Développement économique : agriculture, forêt et reconquête de la châtaigneraie, zone d'activités économiques**
- **Politique énergétique et lutte contre le changement climatique**
- **Préservation de l'environnement et des patrimoines**
- **Aménagement du territoire, PLUi et habitat**
- **Tourisme et promotion des pratiques sportives responsables**

A titre d'illustration, certaines actions relevées :

- Stratégie paysagère en amont du PLUi, animation foncière
- Pollution lumineuse, éclairage public, fresque du climat
- L'aménagement d'un parcours d'interprétation autour d'un géosite
- Boucle cyclable
- Géotrek

Le Président propose

- **D'APPROUVER le plan de coopération présenté,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**



Convention de partenariat avec la Compagnie des notaires d'Ardèche

La Compagnie des notaires, qui regroupe tous les notaires du département de l'Ardèche, **soutient le Parc depuis 2017** et contribue au déploiement du programme d'art contemporain le Parcours artistique Partage des eaux.

Engagement sur une **contribution minimale de 1€ par acte** établi au cours de l'année n-1 pour la réalisation du parcours artistique Partage des eaux.

Depuis 2019, la compagnie des Notaires de l'Ardèche a souhaité participer plus particulièrement au processus de création et de production d'une **nouvelle œuvre sur le parcours pour l'été 2023**, depuis le choix de l'artiste, du site, la faisabilité de l'œuvre, ... Il est proposé de renouveler ce partenariat.

Le Président propose

- **D'APPROUVER la convention 2021-2022 de partenariat avec la Compagnie des notaires,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**



Programme d'actions: Forêts anciennes II

Le projet comporte 5 axes de travail prioritaires :

- **Caractériser et finaliser l'inventaire des forêts anciennes mûres,;**
- **Améliorer les connaissances sur la biodiversité des forêts anciennes, notamment sur la forêt du Parc à Issamoulenc ;**
- **Gérer durablement et aménager les forêts anciennes et leur biodiversité, installation de dispositifs anticollisions sur les câbles de remontées mécaniques Croix de Bauzon ;**
- **Communiquer et sensibiliser sur l'enjeu des forêts anciennes, à travers la réalisation d'actions de sensibilisation et d'animation in situ (« dans les arbres/accrobranchées »), sorties nature, conférences, etc.**
- **Coordonner, animer et gérer le projet**

Le projet sera mis en place sur l'ensemble des massifs comportant des forêts anciennes (forêts de pente et du plateau). Le budget est de 74 420,83 €

Le Président propose

- **D'APPROUVER le projet présenté et son plan de financement,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**



Animation du programme Leader 2022:

La maquette financière suivante est proposée pour 2022 :

Dépenses	2022	Recettes	2022
Salaires chargés	184 652.38 €	FEADER (80%)	189 666.28 €
Frais de fonctionnement	15 500.00 €	Subvention SYMCA	15 805.52 €
Forfait frais de déplacement (5% des frais de déplacement)	9 232.62 €	Autofinancement Parc	31 611.05 €
Coûts indirects (15% des salaires chargés)	27 697.86 €		
Total	237 082.85 €	Total	237 082.85 €

Le président propose

- D'APPROUVER le plan de financement présenté pour l'année 2022,
- D'AUTORISER le Président à solliciter une subvention et une subvention du Syndicat mixte Centre Ardèche conformément au plan de financement présenté,
- D'AUTORISER le Parc à prendre à sa charge la part d'autofinancement en cas d'évolution du plan de financement pour l'année 2022,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.



Fonctionnement

Budget décisions modificatives

Ecritures ICNE

Afin de permettre de prendre en compte les écritures d'ICNE (intérêts courus non échus) sur l'exercice 2021, et corrigé les prévisions, il est proposé de modifier les crédits prévus sur les comptes du chapitre 66 « Charges financières » en augmentant les crédits ouverts sur les comptes suivants :

Cpte 66112 : 1 000€

Cpte 6616 : 5 00€

En contrepartie, pour maintenir un budget en équilibre, le compte des dépenses imprévues (compte 022) en fonctionnement sera diminué de - 1 500€.



Fonctionnement

Budget décisions modificatives

Ecritures pour le paiement d'une avance de trésorerie

Afin d'intégrer le remboursement d'une avance de trésorerie, en attente de versement d'une subvention, non prévue au budget primitif, il est proposé d'abonder le compte 16872 (chap 16 Emprunts et dettes assimilées) de 35 000€, en diminuant, en contrepartie, le compte des dépenses imprévues en investissement (020) de - 35 000€.



Récapitulatif des décisions modificatives

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022-020 : Dépenses imprévues	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66112-020 : Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-020-020 : Dépenses imprévues	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-16872-020 : Régions	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	35 000.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €

Le Président propose

- D'AUTORISER le Président à modifier le budget comme présenté,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération



Fonctionnement

Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement en 2022

Conformément aux textes applicables, il est proposé de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement, à hauteur de 25% des crédits votés en 2021 par chapitre, afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Le Président propose

- **D'AUTORISER le Président à procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement en 2022, afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon le détail ci-dessus,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**



Débat d'orientation budgétaire



Débat d'orientation budgétaire

Deux temps:

- Rapport d'orientation budgétaire: Présentation des évolutions et dynamiques prévisionnelles.
- Préparation de la construction budgétaire 2022 : deux parties, une statutaire et une relevant du programme d'actions



Débat d'orientation budgétaire

Eléments d'analyse: Evolutions des prévisions budgétaires

	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP2021
Section F	3 265 756	3 535 625	3 459 487	4 377 475	3 769 934
Section I	2 512 916	1 869 321	1 689 834	2 255 428	1 813 163
Montant total	5 778 672	5 404 946	5 149 321	6 632 903	5 583 097

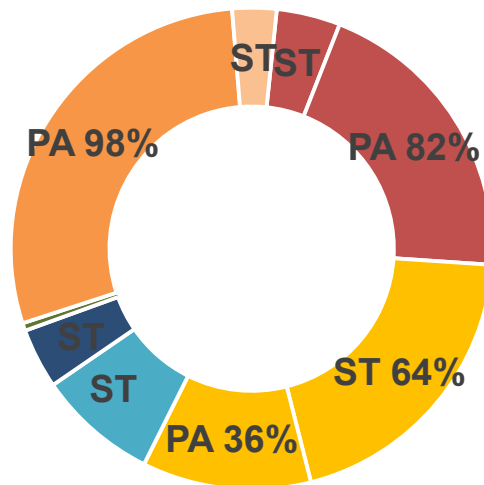
Budget moyen sur 5 ans : 5 709 800 euros

Pour 1 euro de contribution communale en 2021, c'est un effet levier de 24.21 euros sur le territoire prévu au BP en 2021.



Débat d'orientation budgétaire

Eléments d'analyse: Répartition des dépenses prévisionnelles



- Charges à caractère général 24%
- Charges de personnel 31%
- Opération d'ordre 8%
- autres charges fonctionnement 4%
- Investissement 29%

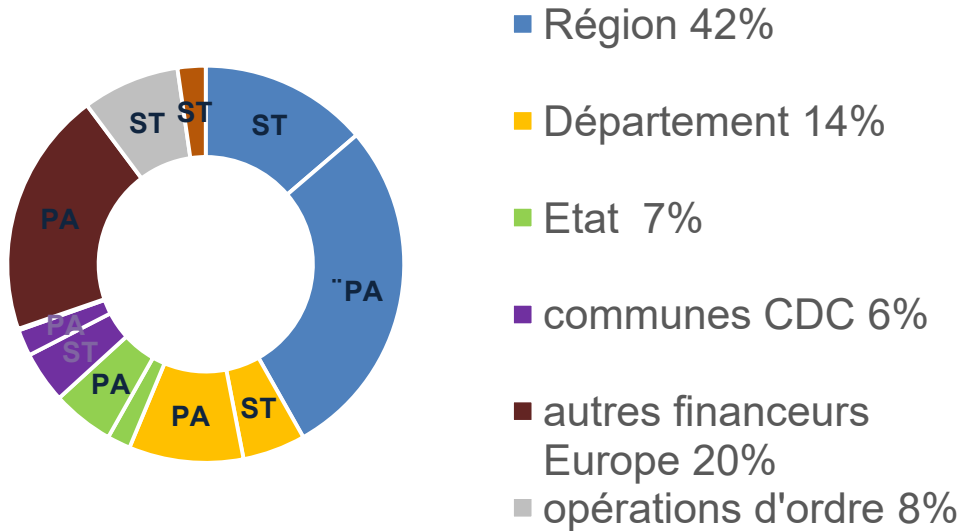
Au budget 2021, les principaux postes de dépenses hors reports sont:

- Les engagements du **programme d'actions correspondent à 60% du budget prévisionnel**, répartis entre 29% d'investissements et 31% de fonctionnement (dont l'animation 35% et les prestations 65%)
- L'investissement relève principalement du programme d'actions, 98% des immobilisations
- La part des dépenses de fonctionnement représente 60% du total des dépenses, l'investissement 40%
- Les charges de personnels 31% du total des dépenses, **couvertes aux 2/3 par les contributions statutaires**



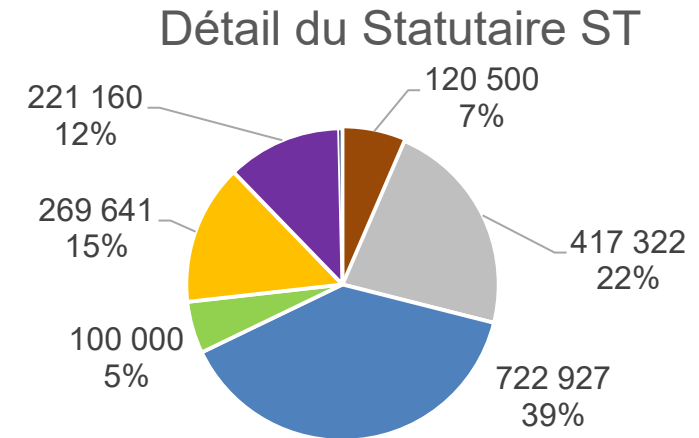
Débat d'orientation budgétaire

Eléments d'analyse: Répartition des recettes prévisionnelles

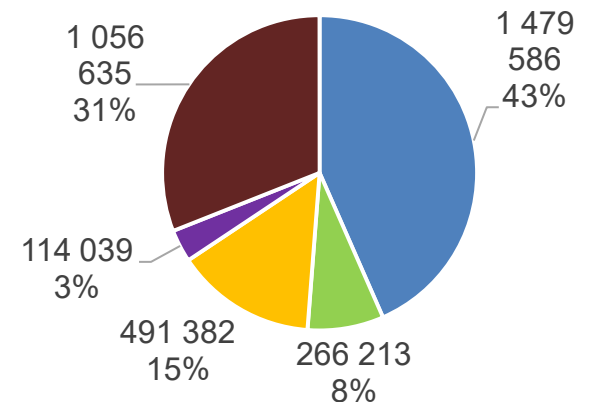


Au budget 2021, les principaux postes de recettes hors reports sont

- La Région à hauteur de 42% des ressources, dont 1,47 M€ pour le programme d'actions, avec 60% des contributions
- Les autres financeurs : fonds européens 20% (sur le programme d'actions), les départements 14% , Etat (7%), Communes et communautés de communes (6%)



Détail du programme d'actions PA

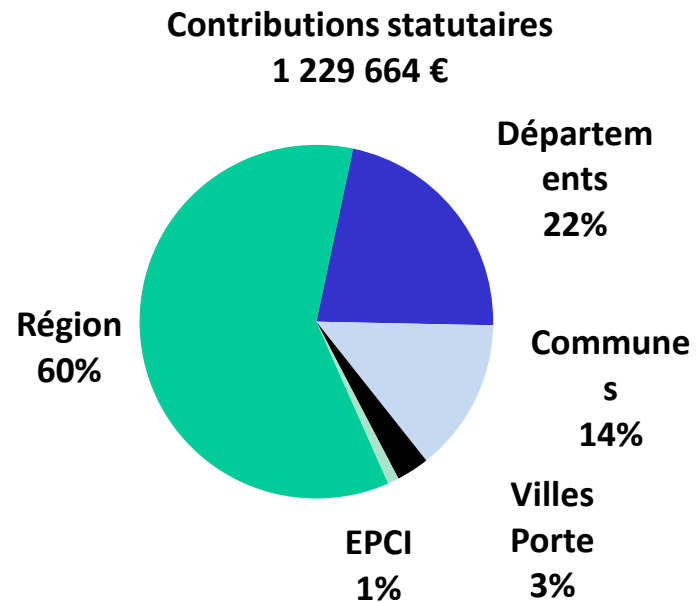


Débat d'orientation budgétaire

Ressources financières

Les **recettes statutaires réelles**
principalement constituées:

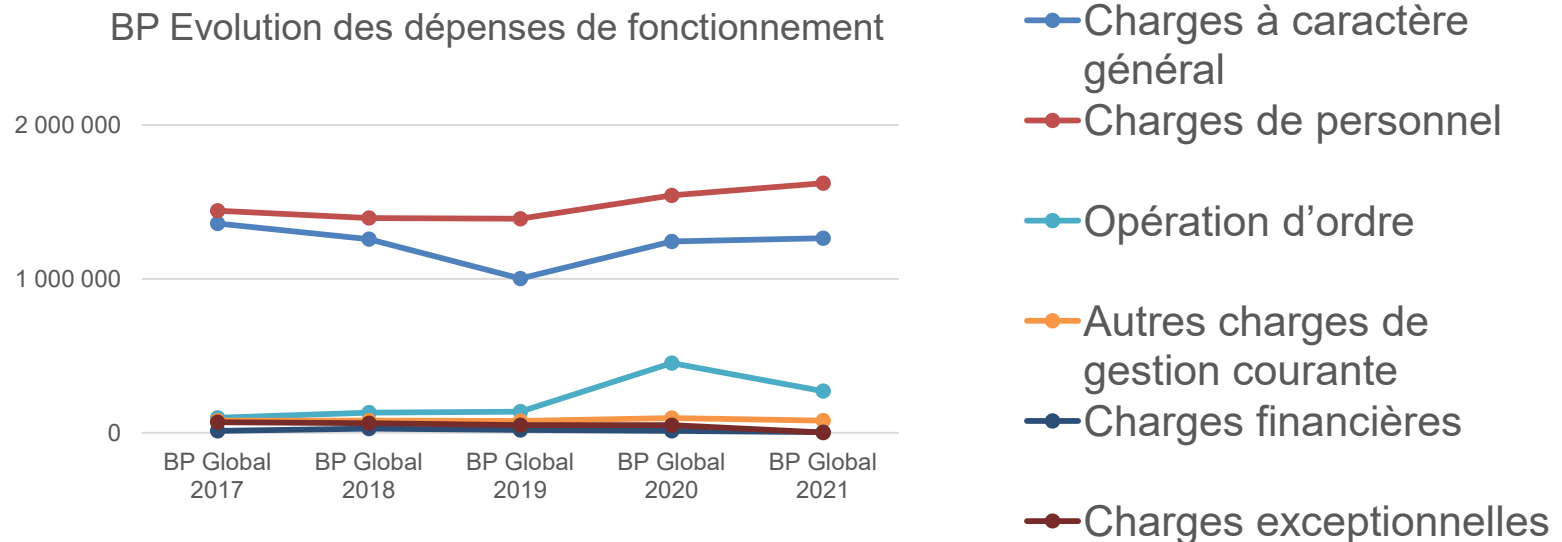
des contributions statutaires et de la subvention de
l'Etat (98% des recettes réelles avant affectation du
résultat) permettent le financement courant avec 2/3
de l'équipe du Parc et la Maison du Parc



Débat d'orientation budgétaire

Eléments d'analyse: Evolutions des prévisions budgétaires

Section de fonctionnement – Dépenses



Depuis 2017, baisse des prévisions de charges à caractère général et une masse salariale avec une évolution maîtrisée

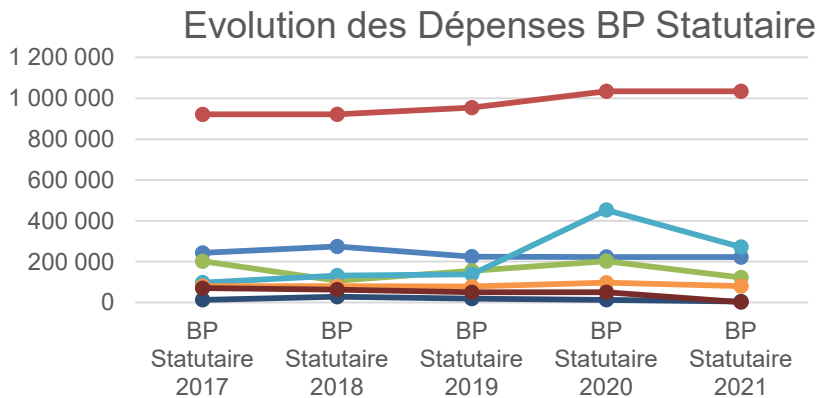
Des opérations d'ordre qui viennent impacter les équilibres entre section



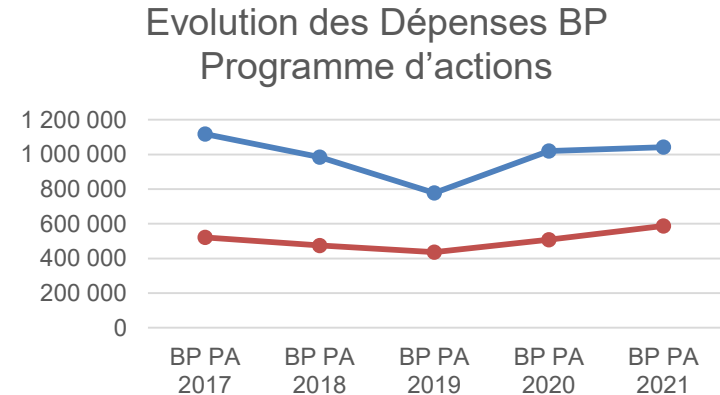
Débat d'orientation budgétaire

Evolutions des prévisions budgétaires

Section de fonctionnement - Dépenses



- Charges à caractère général
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante



- Charges de personnel
- Opération d'ordre
- Charges financières

Evolution des charges de personnel principalement liée au développement de l'animation financée dans le cadre du programme d'actions (36% des dépenses de personnel, Leader, reconquête de la chataigneraie), les autres postes étant financés sur le statutaire

Les charges à caractère général, stable sur la partie statutaire (permettent le fonctionnement courant) et en fonction des actions sur la partie financée par des subventions

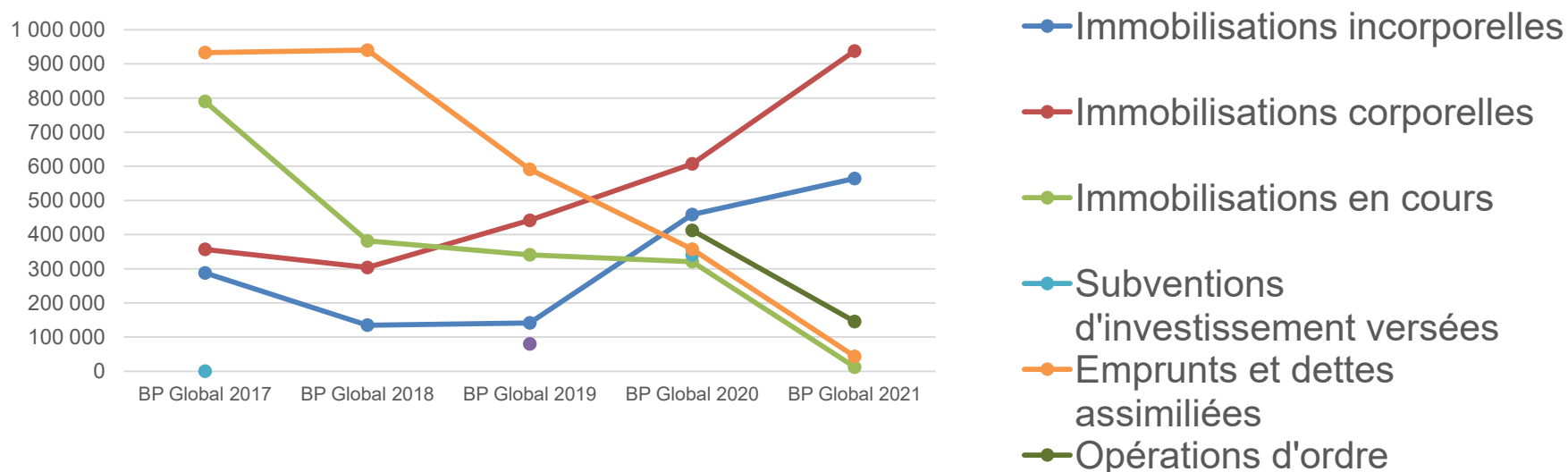
Les opérations d'ordre en lien avec les investissements en augmentation

Débat d'orientation budgétaire

Evolutions des prévisions budgétaires

Section d'investissement - Dépenses

Comparaison BP Global Dépenses 2017-2021



La section d'investissement dépend essentiellement du programme d'actions

- Depuis 2016, un programme d'actions tourné vers l'investissement et soutenu par la Région: 98% des immobilisations concernent le programme d'actions
- Après une phase de travaux, avec les immobilisations en cours, on constate la constitution d'opérations immobilisées
- Maîtrise des opérations d'ordre et de l'équilibre des résultats entre section

Débat d'orientation budgétaire

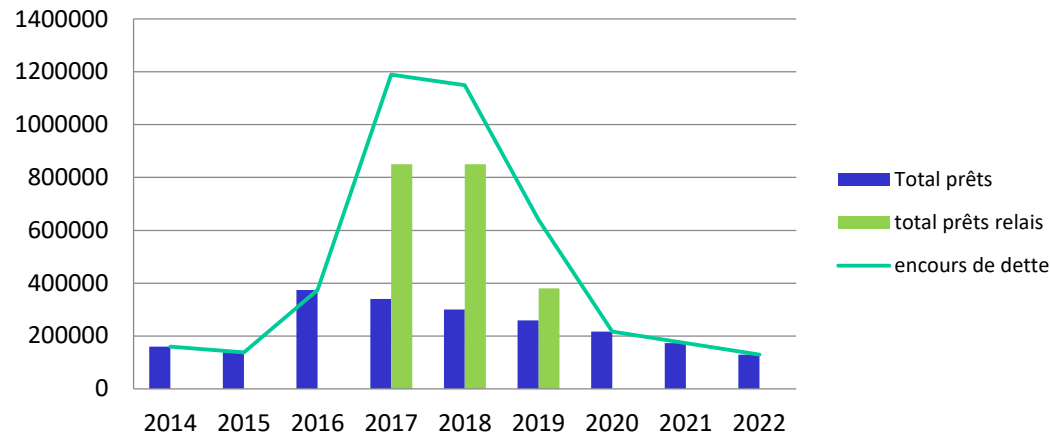
Structure de la dette

Structure de l'endettement :

Emprunts :

- Maison du Parc : 225 000 € durée 15 ans taux 5.3% annuité 21 562 € capital restant dû 39 923 € au 1^{er} janvier 2022 (échéance avril 2023)
- Partage des eaux : 250 000 € durée 10 ans taux 0.70% annuité 25 907 € capital restant dû 133 429 € au 1^{er} janvier 2022 (échéance janvier 2027)

Encours de la dette



Débat d'orientation budgétaire

Les effectifs

L'équipe du Parc:

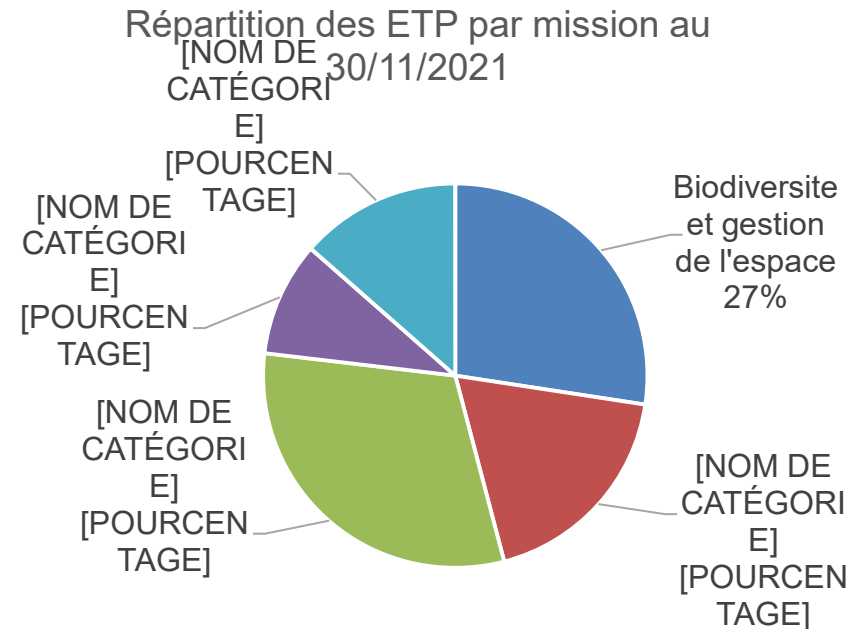
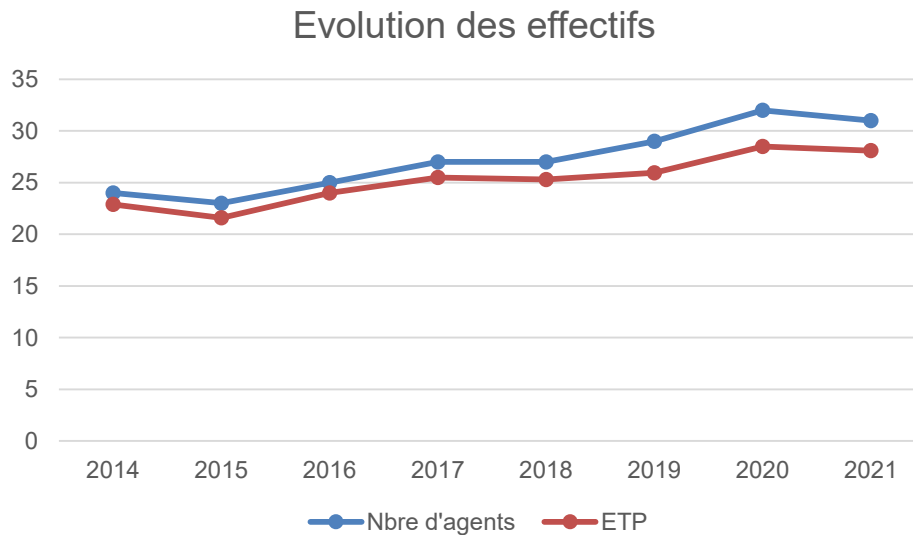
- 62% d'agents titulaires
- 85% d'agents de catégorie A
- 83% relevant de la filière administrative
- 58% de l'équipe est féminine

Eléments de rémunération Brut hors Charges patronales	titulaire	apprenti	contractuel	Total
Traitement	465 451	3 150	334 985	803 586
Supplément familial	11 491	-	6 676	18 167
Régime indemnitaire	126 279	-	80 338	206 617
ind except CSG	5 330	-	-	5 330
Transfert prime point	- 5 573	-	-	- 5 573
Total	602 978	3 150	421 999	1 028 127



Débat d'orientation budgétaire

Les effectifs



Une évolution des effectifs liée au financement de l'animation de projets, N2000/ENS, Reconquête de la Chataigneraie, Leader, la Trame, thème patrimoine industriel, ingénierie financière.



Débat d'orientation budgétaire

Projections en terme de résultat

Une évolution



Débat d'orientation budgétaire

Pour construire le budget statutaire

Constats

- une maîtrise des dépenses
- tendance d'une atténuation des déséquilibres entre section
- 64% des postes financés par les recettes statutaires « les contributions »
- pas de marge de manœuvre pour dégager une part « d'autofinancement » du programme d'actions

Perspectives

- ✓ Maîtrise et optimisation des dépenses statutaires
- ✓ Trouver des marges de manœuvre pour autofinancer le programme d'action



Débat d'orientation budgétaire

Programme d'actions

L'élaboration du programme 2022

- ✓ **Des partenariats renforcés avec nos financeurs**
 - Animation des sites Natura 2000 avec la DREAL / maintien des valeurs cibles Etat,
 - 2022 Année de transition avec Département de l'Ardèche
 - L'engagement de la Région en 2022
 - Des contrats de partenariat mobilisés, CAF, FA, Feder Massif Central, DRAC..
 - Le mécénat, des acteurs investis sur le territoire

- ✓ **Des partenariats techniques renforcés**
 - Ipamac, CAUE, ONF, Chambre départementale d'Agriculture, Pétale 07, CEN Rhône-Alpes, ALEC,
 - ...

Proposition au vote au comité syndical du 8 mars



Débat d'orientation budgétaire

Les orientations 2022

- ✓ Poursuivre la rigueur sur les dépenses statutaires
 - ✓ Pas d'augmentation des contributions statutaires- attention à « l'effet ciseau »
 - ✓ Prévenir des risques liés à la trésorerie et anticiper les échéances de paiements (crédits européens).
 - ✓ Contrôler les risques de déséquilibre entre section Fonctionnement et Investissement
 - ✓ Poursuivre l'effort de diversification des ressources
-
- ✓ Programme d'actions:
 - ✓ Une présentation articulée autour des 5 missions du code l'environnement et au regard des orientations de la charte
 - ✓ Le Parc au service des communes et EPCI
 - ✓ Etre proactif sur les questions de biodiversité
 - ✓ Relier / connecter ou la question du lien, de partage
 - ✓ Identifier un certain nombre de sites emblématique à aménager
 - ✓ Anticiper, expérimenter
 - ✓ En termes de projets: Renforcer/ valoriser (Géoparc, PDE, Itinérance, urba/paysage, Forêts anciennes, Pierre sèche,...) aller plus loin (alimentation, Leader, Ciel étoilé, éducation, biodiversité »,...) continuer à expérimenter (patrimoines, Monts de demain,...)

INFO

- Participation aux ateliers et commissions
- Représentation dans les structures partenaires,
- Intervention dans les écoles
- Accueillir le film « Empreintes vivantes »



Atelier

« Accueil et restructuration Maison du Parc »

Mardi 11 janvier 2022, 14h / 15h30, Maison du Parc

Participants :

Patrick BÖHLE

Joël BOYER

Florence CERBAÏ

Marion HOUETZ

Vincent GUILLO

Thierry LECLERC

Marie-Françoise PERRET



Participez à la Commission Marque Parc

Présentation Thierry Leclerc

Contact: accueil@pnrma.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL
DES MONTS D'ARDÈCHE



Participez à la Commission Finances: Appel à candidature

Commission d'appel d'Offre: Un poste de titulaire à pourvoir

Contact: accueil@pnrma.fr



Représentation dans les structures partenaires, candidatures

Vacance de poste :

- Mission locale Ardeche méridionale: 1 poste de titulaire
- Association des communes forestières: 1 poste de suppléant
- CDOA (orientation agricole): 1 poste de suppléant
- Commission locale SPR Largentière: 1 poste de titulaire

Candidatures : accueil@pnrma.fr

Vote en bureau syndical mardi 1er février



Les délégués dans les écoles

A l'initiative de délégués, proposer une intervention de leur part dans les établissements éducatifs de leur commune.

Calendrier : Formation automne-hiver 2021
Interventions hiver 2021-2022



LES DATES A RETENIR :

Le mercredi 15 décembre 2021 de 18h à 19h : Réunion d'information en visioconférence "les Délégués dans les classes".

Janvier 2022 : possibilité de débiter les présentations en classe, avec notamment la Vidéo Tout savoir sur le Parc

Le samedi 12 février 2022 (horaires à préciser) : Formation à la Maison du Parc à Jaujac, pour co-construire les interventions des délégués en classe avec l'aide de Mathilde Compagnon (en alternance au Parc)



Les délégués dans les écoles

Pour toute information supplémentaire, Mathilde Compagnon, qui coordonne ce projet est à votre écoute

mcompagnon@parc-monts-ardeche.fr - [06.98.63.03.68](tel:06.98.63.03.68).

IL N'EST PASTROP TARD !

Vous pouvez aussi vous inscrire sur ce lien :

<https://framaforms.org/inscription-au-projet-les-delegues-dans-les-ecoles-1636110757>

Diffusion de la vidéo



Accueillir le film *Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche*

Projections réalisées :

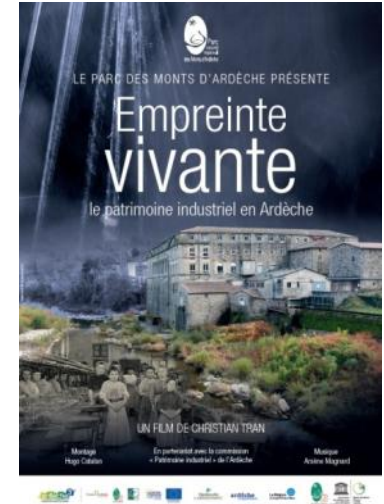
- Cinéma des Vans : 8 octobre et 7 novembre
- Vernoux en Vivarais : 22 octobre
- Albon d'Ardèche : 30 octobre
- Viviers : 12 novembre
- Privas (Archives départementales) : 18 novembre
- Annonay : 27 novembre

A venir (dates arrêtées) :

- Joyeuse : 13 décembre
- Annonay – collège Les Perrières (8 classes de 4ème) : 16 et 17 décembre
- Mirabel (Licence pro du Pradel) : 13 janvier
- Jaujac : 25 janvier
- Saint-Jean-Chambre : 12 février
- Malbosc : 18 février
- Chomérac : 28 février
- Vesseaux : 12 mars

Autres demandes en cours (projections d'ici mi-2022) :

- Communes : Barnas, Malarce sur la Thines, Ucel, Valgorge, Prunet, Gluiras, Beauvène, Aubenas, Jaunac, Arcens, Saint-Pierreville, Montréal, Alba-la-Romaine, partenariat avec la CAPCA
- Terre Adélice (St Sauveur de Montagut), La MAGMA (Annonay), collèges et lycées, cinémas du territoire



AGENDA du PARC



* Monts d'Ardèche

> 2 décembre / Lyon

Présence du Parc au salon Rocalia pour présenter la filière pierre-sèche

> 3 décembre / Beauvène

Cinéma au village

Le peuple loup

Projection à 17h30 à la salle polyvalente de Beauvène.

> 4 décembre / Rocles

Cinéma au village

Sous le ciel d'Alice

Projection à 20h30 à la salle polyvalente (Espace Tanaris) de Rocles.

> 6 décembre / CERMOSSEM

Soutenance de la thèse de Flore Vigne sur le patrimoine industriel



Points divers et dates:

> 10 décembre / Chassiers

Rendez-vous géologique : le ballet des planètes

18h30, école publique de Chassiers

Astronomie dans un village de caractère de l'Ardèche méridionale. Au crépuscule, la Lune ponctue un alignement remarquable formé par Vénus, Saturne et Jupiter.

> 14 décembre / Urba Session

"Projets d'urbanisme et résilience : implication de la **"loi Climat et Résilience"**

17h30 à 19h, Webinaire



Points divers et dates:

> **11 décembre / Joyeuse** : Histoires d'industries : au fil de la soie

- A partir de 10h et toute la matinée, Yves Morel dédicacera son dernier ouvrage [L'Ardèche et ses fabriques à soie](#), publié aux éditions *La Calade* à la médiathèque intercommunale de Joyeuse.

- A 15h, une balade urbaine accompagnée par Yves Morel vous permettra de découvrir l'histoire industrielle de la soie, à travers les filatures et moulinsages de Joyeuse. En partenariat avec la Communautés de communes Beaume-Drobie, dans le cadre des Conférences d'automne.

> **13 décembre / Joyeuse** - à 18h30

Regard cinématographique sur l'industrie En partenariat avec la Communautés de communes Beaume-Drobie, dans le cadre des Conférences d'automne – Joyeuse – Salle culturelle

Découvrez en avant première le film documentaire *Empreinte vivante, le patrimoine industriel* en Ardèche de Christian Tran : des moulinsages aux tanneries, des mines au bijou, d'hier à aujourd'hui. En présence du réalisateur.

>**22 décembre / maison du Parc**

Noël des ateliers passerelles





**Rendez vous
au prochain
Comité
syndical
8 mars 2022**

